

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

### Étaient présents :

M. DEPOUEZ Hervé  
M<sup>me</sup> LE MARCHAND Régine  
M. BOUFFORT Bertrand  
M<sup>me</sup> BOISNARD Karine  
M. BAURY Samuel  
M<sup>me</sup> LEFEBVRE BERTIN Nathalie  
M. CHARDIGNY Thomas  
M<sup>me</sup> LE GALL Josette  
M. GARNIER Michel  
M. MOKHTARI Mustafa  
M. BABOU Cyprien  
M. BAUDY Jérôme  
M<sup>me</sup> HERCEG GALESNE Zlakta  
M. GUILLEMET Éric  
M<sup>me</sup> PAIMPARAY KANY Véronique  
M<sup>me</sup> YSOPE Carine  
M. PERRUDIN Gildas  
M<sup>me</sup> D'HEROUVILLE Véronique  
M<sup>me</sup> MONTESINOS Esther  
M<sup>me</sup> CHARLÈS Mathilde  
M<sup>me</sup> BRENDEL Charlotte  
M<sup>me</sup> BROSSERON Christine  
M. LE MARCHAND Julien  
M. ROUAULT Philippe  
M. PHILOUX Pascal  
M. CHAIZE Alain  
M<sup>me</sup> QUEMENER Anne Marie  
M<sup>me</sup> ROBIN Amélie  
M<sup>me</sup> CHARRIER Catherine  
M. DESMOULIN Gil  
M. JUMAUCOURT Arthur

Date de convocation : 22/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

### Étaient excusés :

M. ANDRÉ Sylvain a donné pouvoir à M. GARNIER Michel.  
M. BAILLY Cédric a donné pouvoir à M. LE MARCHAND Julien.

### Était absent :

M. DESMOULIN Gil jusqu'à 20h41.

### Secrétaire de séance :

M. Bertrand BOUFFORT



02/14 – 27 avril 2026

## Syndicat mixte du Pays de Rennes - Désignation

**Le Maire,**

- rappelle que, le Pays de Rennes organise la concertation au niveau d'un bassin de vie. Il permet à cette échelle de renforcer les complémentarités et les solidarités entre les villes et les espaces périurbains et ruraux. Il facilite l'articulation des différentes politiques en étant un lieu de concertation, de réflexion et de propositions.

Il s'agit d'un syndicat mixte créé en 2003, centré autour de Rennes. Il est constitué de 76 communes qui recouvrent quatre territoires : Liffré-Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné et Rennes Métropole.

Les instances du Pays de Rennes sont composées d'un Comité Syndical (définit les orientations et délibère après examen), d'un Bureau (règle les affaires courantes et prépare les dossiers qui seront traités au Comité Syndical) et de 5 Commissions.

*Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment :*

*Vu l'article L.2121-29 relatif aux compétences du conseil municipal ;*

*Vu l'article L.2121-33 relatif à la désignation de représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs ;*

**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de désigner son représentant pour siéger au sein des instances de cet établissement ;

- rappelle que, selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.
- propose au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.

**VOTE : Unanimité.**

**Le Maire,**

- propose la candidature de M. Hervé DEPOUEZ
- demande s'il y a d'autres candidatures
- puis procède au vote à main levée

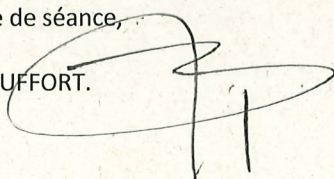
**VOTE : Unanimité.**

Quorum réuni : 31 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

Bertrand BOUFFORT.



Le Maire,

Hervé DEPOUEZ

